

■ La semaine ■

Directives européennes Menaces sur la Poste

Les services publics sont les cibles privilégiées des directives européennes. Déréglementation, privatisation sont les solutions libérales auxquelles les postiers en France s'opposent.

La libéralisation des services postaux européens fait partie des heureux "nominés" parmi les nombreux choix néolibéraux "sélectionnés" par le sommet du Conseil des ministres de Lisbonne. En effet, une directive, actuellement concoctée par le commissaire Bolkenstein dans les couloirs de la Commission et du Conseil, devrait prochainement être soumise aux eurodéputés. Le conseil des télécommunications du 2 mai devrait lancer la procédure.

Une première directive, en 1997, amendée pourtant par les parlementaires, ouvrait déjà la libéralisation à hauteur de 3% environ. Depuis, silence radio de la Commission, pourtant appelée par le Parlement à plusieurs reprises, y compris à l'avant-dernière session, à présenter un bilan public, pays par pays, des effets de la première directive. Du coup, Bolkenstein veut maintenant casser le monopole des opérateurs publics, dans la perspective de la libéralisation totale du secteur postal pour 2003.

Les mesures proposent de baisser la limite poids et prix (à 50 grammes et trois fois le tarif de base) du secteur réservé au monopole public. Elles suggèrent la libéralisation du courrier transfrontalier et du publipostage. Il s'agit d'offrir les secteurs rentables à la concurrence des opérateurs privés, tandis que les infrastructures lourdes resteraient publiques.

Des milliers d'emplois sont immédiatement menacés. Cette libéralisation serait l'aboutissement de la logique développée par la Poste en France. Cette dernière, comme service public, ne donne pas vraiment l'exemple, même si elle organise un front de 12 opérateurs postaux européens contre Bolkenstein, dans l'idée d'arracher à terme un compromis. L'application des 35 heures, qui suscite des grèves en rafale depuis plusieurs mois, compense les 20000 départs en retraite prévus par 20000 embauches à majorité de contrats privés. Bref, zéro création d'emploi, et développement du nombre de contractuels, bientôt majoritaires par rapport aux fonctionnaires sur plus de 300000

postiers. La date butoir de 2003 sert de prétexte à la politique d'austérité de la Poste. Mais ce sont évidemment les usagers qui auront également à pâtir de cette directive. Celle-ci est contradictoire avec le maintien d'un service d'utilité sociale sur l'ensemble du territoire, tant pour la correspondance que pour l'épargne populaire. Les bureaux, jugés peu rentables, diminueront un peu plus leurs horaires d'ouverture, ou fermeront, notamment dans les zones rurales ou les quartiers populaires. La péréquation des tarifs n'étant plus assurée, la Poste risque de moduler les prix du timbrage des lettres d'un département à l'autre. En Suède, les effets de la libéralisation ont entraîné une hausse des tarifs de 72%, une perte de 25% des emplois du secteur et de 25% du nombre des bureaux de postes sur le territoire.

A l'initiative de 4 eurodéputés, du PCF, des Verts, de LO et de notre camarade Roseline Vachetta, plusieurs réunions ont rassemblé partis, syndicats (SUD, FO, CFTC) et associations de consommateurs (la Confédération syndicale des familles). Tous, rejoints par le PS, ont lancé un appel qui circule dorénavant auprès des parlementaires et du mouvement social.

Une réunion des syndicats européens est envisagée. Un premier meeting unitaire est prévu à Grenoble le 11 mai. A noter, l'absence de la CGT.

Demain, la présidence française du Conseil et le gouvernement devront choisir: faut-il coter la Poste en bourse? Alors que cette dernière vient d'annoncer 2 milliards de bénéfices, partis, syndicats, associations de consommateurs doivent s'unir pour gagner contre cette directive. Cela constituerait un formidable encouragement pour les grèves actuelles contre l'application de la loi Aubry sur les 35 heures. Cela deviendrait un premier pas vers un service postal européen de qualité, répondant aux besoins des usagers comme des postiers, qui mettrait fin à une guerre économique entre opérateurs publics qui ne sert que les marchés financiers.

Lucien Berretta